

LETTRE AUX PROFESSIONNELS DE SANTE

Fait à Lyon, le 23 avril 2024

Objet : **Tension d'approvisionnement - RABIPUR®**, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie. Vaccin rabique (inactivé)

Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous rencontrons actuellement des difficultés d'approvisionnement pour notre spécialité :

RABIPUR®, poudre et solvant pour solution injectable en seringue préremplie. Vaccin rabique (inactivé)

Cette situation nous a conduit à mettre en place les mesures suivantes :

- Contingentement quantitatif à l'hôpital,
- Suspension temporaire de la livraison de RABIPUR auprès des grossistes-répartiteurs avec constitution d'un stock de dépannage pour les officines
- Un dépannage pourra être réalisé auprès des pharmacies d'officines uniquement avec un maximum de 3 doses par patient (correspondant à un schéma vaccinal complet) dans les indications suivantes :
 - o personnes exerçant un métier à risque (comme le personnel de laboratoire manipulant du matériel contaminé ou susceptible de l'être par des virus rabiques ou apparentés, les vétérinaires) ;
 - o personnes dont les activités professionnelles ou personnelles peuvent les amener à un contact direct avec des chauves-souris ou d'autres mammifères susceptibles d'être infectés par la rage (comme le personnel chargé de la lutte contre les zoonoses, les gardes forestiers, les équarisseurs, les personnels des fourrières, les naturalistes, les taxidermistes, les gardes-chasse ou les personnels des abattoirs) ;
 - o dans les situations où l'alternative thérapeutique existante ne peut être fournie ;
- Un stock de sécurité a été constitué pour les centres antirabiques afin d'assurer la disponibilité de RABIPUR® pour la prophylaxie post-exposition à la rage. Pour rappel, la vaccination antirabique post exposition ne peut être effectuée que dans les centres antirabiques agréés.

La remise à disposition de la spécialité est prévue pour fin aout 2024.





VALNEVA FRANCE SAS

Ilot Saint-Joseph
Bureaux Convergence, Bâtiment A
12 ter Quai Perrache
69002 Lyon, France

Nous vous rappelons que tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament, ou tout risque d'erreur, erreur interceptée, ou erreur avérée sans effet doit être signalé auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur www.signalement-sante.gouv.fr.

En outre, pour toute déclaration de pharmacovigilance, d'information médicale ou réclamation, nous vous invitons à adresser un e-mail à : infofrance@valneva.com ou à nous contacter par téléphone au n° 02 28 07 37 10.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, nos sincères salutations.

Hélène VEYSSET

Pharmacien Responsable

